



Pour la Mémoire de la Résistance

Journal Édité et diffusé par le Comité départemental de l'Allier
de l'Association Nationale des Anciens Combattants
& Ami(e)s de la Résistance

Editorial

70^{ème} anniversaire du droit de vote des Femmes



Charlotte DELBO

LES femmes furent la conscience de la France combattante. Avec les hommes des maquis, ou sans eux, ces femmes, humbles ménagères, travailleuses manuelles et intellectuelles, jeunes filles et mères de famille, n'ont pas voulu que leur pays de naissance ou d'adoption subisse le joug nazi et la trahison de Pétain.

Avec courage, détermination, dignité, elles ont redonné ses couleurs à la France.

Leur rôle a été déterminant durant ces années de guerre.

Il était juste que soit reconnu leur rôle de citoyenne à part entière. Le 21 avril 1943, la constituante d'Alger accorda à la Femme le droit de vote et elles votèrent pour la première fois le 21 avril 1945 aux élections municipales.

A première vue, en effet, la Résistance pourrait être considérée comme une affaire d'hommes (ce dont témoigne par exemple le très faible nombre de femmes Compagnons de la Libération : 6 sur 1038 !) et pourtant jamais les femmes ne se sont autant mobilisées dans un conflit qu'au cours de la Seconde Guerre Mondiale.

La situation des femmes sous l'Etat français se dégrade, le régime de Pétain à Vichy s'emploie à les culpabiliser, à les stigmatiser. Pour l'Etat français, les femmes sont en effet responsables de la défaite, parce que, plus soucieuses de jouir de la vie, elles n'ont pas assez enfanté... Pétain les raillaient ainsi en analysant la défaite de 1940.

Souvent différentes, leurs activités en Résistance n'en sont d'ailleurs pas moins importantes que celles des hommes.

Les tâches qu'elles ont accomplies là où elles étaient les plus nombreuses sont les moins mises en valeur d'où le fait qu'elles n'ont pas cherché à s'en prévaloir ; ces tâches que l'histoire néglige n'en sont pas moins indispensables, notamment en matière de logistique.

« Sans les femmes, la moitié de notre travail aurait été impossible », cette citation du Colonel Rol Tanguy, commandant des FFI de la région parisienne, suffit à souligner la prise de conscience qui conduit à faire des femmes des citoyennes à part entière.

La longue marche vers l'égalité avait franchi l'étape du droit... Mais 70 ans après du chemin reste encore à faire.

Josseline LAPLUME ■■■

Au sommaire du n° 68

Page 1	Edito : le droit de vote des femmes
Page 2	allocution Mme Fauvergue à Moulins le 6 septembre 2015
Page 3	Assemblée Générale Comité Meillard-Le Montet
Page 4-5	Montluçon, le 6 janvier 1943
Page 6	Assemblée Générale Comité de Vichy

Page 7	Les rencontres de Vichy (26/11/2016)
Page 7	Le mémorial en chantier
Page 8-9	Louis Boris
Page 9	Journée Nationale de la Résistance
Page 10 -11	La libération des camps nazis
Page 12	Assemblée Générale Comité de St- Pourçain

Comité Local de Moulins

Allocution de Marguerite Fauvergue (cérémonie de septembre à Moulins)

Il y a 100 ans, le 3 août 1914, l'Allemagne déclarait la guerre à la France. Débutait le plus atroce carnage militaire de l'Histoire. Je suis née 5 ans après l'armistice. Plus jamais ça disait-on. Plus jamais ça croyais-je dans la candeur de mon enfance. Une candeur qui s'est volatilisée en 1939, quand débuta un nouveau conflit mondial, tout aussi effroyable et barbare.

Il y a 70 ans, la libération de Moulins annonçait la libération de la France. Elle a été conquise au prix de farouches combats, qui ne doivent pas tomber dans l'oubli. C'est pourquoi je m'adresse à vous au nom de l'ANACR et en mon nom personnel. Mes paroles ne resteront pas à la postérité, mais si elles éveillent, parmi les plus jeunes d'entre vous, l'envie de transmettre mon témoignage et celui des survivants de ces années noires, alors elles n'auront pas été vaines.

Les nouveaux venus à Moulins ignorent sans doute que ce faubourg a été au cœur des combats pour la libération de notre ville. Les Moulinois trop jeunes en 1944 ne peuvent pas s'en souvenir non plus. Ce monument, ces stèles symbolisent les événements qui méritent que nous leur accordions, une fois par an, ces quelques minutes.

Certes Moulins n'a pas été Tulle, Oradour, Clavières, Ruynes-en-Margeride ou le Mont Mouchet, mais le sang y a été versé les 4 et 5 septembre. J'ai raconté longuement ces combats, au cours de précédentes commémorations. Ils sont immuables. Les hommes qui ont lutté ici étaient de ces « Bourbonnais qui se levèrent » comme l'a écrit André Sérézat.

À Moulins, comme ailleurs, les Français n'ont pas tous été des résistants de la première heure. Nombreux sont les Moulinois qui ont acclamé Pétain à son passage. Quatre années plus tard, ils acclamaient le général de Gaulle et se bouscuaient pour lui serrer la main. Je me souviens des commentaires entre clientes, au magasin de mes parents. Je suis lucide et n'idéalise rien, mais je suis fière d'avoir été du côté de cette résistance, dès l'arrivée des envahisseurs, même avec mes modestes moyens d'adolescente.

Durant ces quatre années d'occupation, Moulins a vécu des heures sombres, les parades nazies, les contrôles d'identité, les patrouilles, le couvre-feu, la pénurie, la sinistre prison de la Mal-Coiffée, la ligne de démarcation, la milice et la proximité de l'État Pétain.

Pour ceux qui souhaitaient affronter l'envahisseur, les risques étaient énormes et le danger toujours présent. Mais dès 1941, l'opposition de Français se manifesterait, à Moulins, par des distributions de tracts, des inscriptions sur les murs, le V de la victoire peint sur la chaussée de l'avenue d'Orvilliers. Des passeurs, bénévoles pour la plupart, aideront des clandestins à franchir la ligne de démarcation.

Voici un bref rappel des événements marquants de l'année 1944.

21 février : Notre drapeau, fabrication maison, flotte au mât allemand.

9 avril : Durant la nuit, l'astucieux Sapin a fait glisser un immense drapeau sur la ligne à haute-tension, qui passait au-dessus de la route, au pont Régemortes, côté Madeleine également.

21 août : Le maquis attaque le poste de garde du pont Régemortes. Huit Allemands sont faits prisonniers. Le lendemain, 22 miliciens ou collabos sont arrêtés par le maquis. La réaction allemande ne se fait pas attendre. Le journal Le Progrès cesse de paraître, le faubourg de la

Madeleine est coupé de Moulins. Le voilà géré administrativement par trois personnalités, MM. Branchard, Loisel et Auberger.

27 août : Une colonne de miliciens exécute 6 jeunes FFI dans le bois de Marigny à 10 km de Moulins.

3 septembre : Arrivent à Moulins une partie de la Légion indienne et une colonne de l'Afrika Korps enrôlées par l'Allemagne. Dans la matinée de ce même jour, des avions à croix de Lorraine mitraillent un train en gare de Moulins. Ils reviennent vers 14h et font sauter un train de munitions stationné en gare.

Une certaine effervescence règne en ville et laisse pressentir les événements décisifs qui vont se dérouler les jours suivants.

4 septembre : Vers 13h30 un groupe de résistants prend position vers le pont. Les Allemands bien supérieurs en nombre et en matériel, contre-attaquent, font 2 morts, 4 blessés parmi les FFI contraints de se replier.

Les Allemands, Mongols et Hindous reprennent le faubourg et donnent libre cours à leur sauvagerie. Ils arrêtent des gens au hasard. Notre boucher, M. Martin, est tué sur le pas de sa porte, éclat d'obus ou balle perdue, je ne sais pas. Quatre jeunes sont tués au carrefour d'Origny. Ils délogent hommes, femmes et enfants dans une cave non loin d'ici et les emmènent comme otages. Huit autres jeunes sont regroupés devant cette musette. Là, ils sont exécutés sous le commandement d'un officier hindou avec un raffinement de cruauté sadique. Le plus jeune de ces martyrs n'avait que 16 ans.

Dans la cour du Q. V. Antoine Dubut est abattu. Les Allemands rôdent dans le faubourg.

Le lendemain, 5 septembre, le Lieutenant Burlaud est arrêté route de Bourbon, non pas tué mais massacré. Dans la cour du Lycée Banville, 3 personnes subissent le même sort. Yzeure n'est pas épargnée, déplore des morts au combat et des exécutions sauvages.

En fin d'après-midi, derrière les volets de notre chambre, au-dessus du magasin de mes parents, nous voyons avec soulagement la colonne allemande qui se dirige vers Moulins à pied, ou sur une bicyclette volée pour la plupart. Derrière un char, ils emmènent deux otages civils menottés.

La retraite allemande a commencé.

Enfin le 6 septembre l'ennemi a évacué l'agglomération. Le premier Préfet de la Libération, M. Fleury, s'installe à la Préfecture.

Le 12 septembre, un communiqué de l'état-major de l'Allier déclare que « le département de l'Allier est définitivement libéré ».

Pour rendre une fois encore un hommage à ces résistants, je terminerai avec quelques lignes prises dans l'ouvrage " Mille ans d'histoire de Moulins ". Résistants dont il restera bientôt plus que les noms sur les monuments, si la relève n'est pas assurée. Mais les nombreux candidats au concours national de la Résistance nous donnent l'espoir et l'assurance que l'on peut compter sur eux pour cette mission.

Voici ces quelques lignes : « Mises à part les quelques villes que tiennent encore les troupes allemandes, règne le chaos. Les moyens de locomotion n'existent plus. Ce qui reste encore des grands axes routiers est totalement réduit au silence sous le contrôle permanent du maquis. Par les coups journalièrement répétés les lignes ferroviaires sont totalement paralysées. (...) Les télécommunications, à l'exception de la radio, ne peuvent être utilisées que de

temps à autre et dans la seule limite des localités. Mais dans la brousse demeure la terreur rouge qui, de village en village, enveloppe tout et donne le coup de grâce à tout ce qui était en odeur de relations avec les Allemands.”

Ce que je viens de vous lire, n'est autre que qu'un extrait d'un rapport des services de sécurité allemand écrit lors de l'été 1944 alors que la Wehrmacht était contrainte à la retraite.

Ce compte rendu montrant la gravité des circonstances, reconnue par les Allemands eux-mêmes, n'est-il pas assez éloquent ?

Après ce témoignage, pourrait-on encore mettre en doute

ou nier le rôle de tous les résistants armés ? Je tiens à rendre un dernier hommage à tous ces hommes, femmes, français ou étrangers. Le poids de leurs actions valeureuses, conjointement à celles des réseaux de renseignements conduira à la Libération. Ne les oublions jamais. C'étaient des partisans, des combattants volontaires.

N'oublions pas, non plus, toutes les victimes du régime nazi.

Votre présence est un hommage que vous leur rendez.

Comité Local de Meillard-Le Montet

Assemblée Générale – Rocles - samedi 23 janvier 2016.



EN fin d'après-midi, l'assemblée générale de notre comité local s'est tenue en présence de Robert Bougerolles, maire de Rocles, de Michel Lafaix, président de la Communauté de communes Bocage Sud et maire de Noyant, et de Jacky Laplume, président du Comité départemental de l'ANACR.

Après un dépôt de gerbe au monument pacifiste de Rocles et un moment de recueillement à la mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance, M. le Maire a pris la parole pour accueillir l'assemblée. Il a fait part de sa fierté d'accueillir l'ANACR, car pour lui la Résistance représente deux valeurs essentielles et complémentaires : la Liberté et l'Humanité. Il a aussi insisté sur le symbole de cette assemblée à proximité de l'un des rares monuments aux morts pacifistes, le pacifisme étant une autre valeur de la Résistance.

Puis Daniel Levieux, président, prit la parole pour un rapport moral dans lequel il est revenu sur l'année 2015 qui fut une année noire de par ses événements sanglants : attentats, guerres... Néanmoins, pour notre comité, la lumière est notamment venue de l'homologation de notre projet mémoriel au titre du « 70ème anniversaire des débarquements, de la Libération et de la victoire », homologation accordée par le ministère de la Défense et qui vient récompenser le travail de toute l'équipe du comité.

Puis, plusieurs membres de l'ANACR firent le rapport d'activités, présentant succinctement les multiples actions et événements organisés en 2015 :

- Commémorations habituelles (Hoche, Casanova, 27 mai)
- Utilisation de l'exposition itinérante dans différents établissements scolaires
- Accueil d'élèves sur les pas du camp Hoche
- Projection du film « Les Héritiers »
- Visite de la Mal-Coiffée
- Visite du musée de la Résistance de Saint-Brisson
- MEMOBus, qui pour la première fois a convié une vingtaine de personnes à travers nos lieux de mémoire
- Réalisation de panneaux d'informations installés sur les lieux de mémoire

Furent ensuite exposés les projets du comité, et notamment la réalisation d'une brochure d'accompagnement de l'exposition « Terre de Résistance » et d'un dépliant documentant l'« itinéraire de Résistance ». Il fut précisé que pour mener ces projets, le comité dispose de peu d'aides puisque seul le député Guy Chambefort a répondu aux sollicitations, d'abord par une aide financière personnelle puis sur le compte de sa « Réserve Parlementaire ». Le comité déplore le manque d'attention accordé par les collectivités, d'autant plus que l'homologation est gage de sérieux du travail effectué...

En présentant son bilan de trésorerie Danièle Moret a pu faire état d'un équilibre financier tout en soulignant la faiblesse des moyens dont dispose le comité local pour fonctionner et mener à bien les projets qu'il conçoit.

Ensuite, Michel Lafaix fit part de sa reconnaissance pour le travail accompli et de sa volonté de le soutenir.

Enfin, ce fut au tour de Jacky Laplume de prendre la parole. Il remercia le comité pour tout son travail et rappela que si la région de Meillard a été précurseur dans la Résistance puisque le camp Hoche fut le « premier maquis de l'Allier », le comité local est lui précurseur dans le travail de mémoire de la Résistance, tout en espérant que ce travail ait des répercussions départementales.

La séance levée, un verre de l'amitié offert par la municipalité fut l'occasion de nombreux échanges.

Mickaël LAURENT ■■■

Sarl CLUZEL Guy & Florent
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ELECTRICITE
ENERGIES RENOUVELABLES
1, chemin des Rocs Tél. 04 70 45 44 33
03500 VERNEUIL EN BOURBONNAIS


Des Opticiens
de Réputation

OPTIQUE GRAS 
La vue est votre bien le plus précieux, pensez-y !

4 rue de Paris - 03200 VICHY
04 70 98 47 56 - Fax 04 70 31 43 26

80 rue Jean Jaurès - 03200 VICHY
04 70 98 32 07

Montluçon, le 6 janvier 1943 – la Résistance ouvrière

LE 29 janvier 2016, nous avons accompagné Madame BAVAY au cimetière à Montluçon à 92 ans. Elle était l'épouse de Louis Bavay dit « Tilou » qui fut un des jeunes organisateurs de la manifestation du 6 janvier 1943 à Montluçon empêchant le train de partir. Celui-ci devait conduire vers l'Allemagne des jeunes requis pour le travail au service de l'occupant. Parmi eux se trouvait Albert Labeaune, ouvrier aux fonderies Saint Jacques que nous venons lui aussi d'accompagner à sa dernière demeure le 2 février 2016.

C'est une page qui se tourne dont les témoins de l'époque nous quittent laissant la place à l'histoire des hommes et des femmes qui ont été l'honneur de la France. J'avais eu Madame BAVAY au téléphone en Bretagne où elle était retirée pour l'édition du livre édité par le Musée de la Résistance sur la manifestation du 6 janvier 1943. A la suite de cette édition, Albert Labeaune nous a donné son témoignage sur cette journée où il ne prit pas le départ pour l'Allemagne mais fut malheureusement repris quelques jours plus tard n'échappant pas ainsi à son triste sort de travailleur forcé pour la machine de guerre nazie.

L'Occupation

Cette manifestation à la gare de Montluçon avait rassemblé 3000 personnes, des jeunes, des femmes ; mères, fiancées, épouses, en pleine période d'occupation. Les Allemands à la suite du débarquement des forces alliées en Afrique du Nord le 8 novembre 1942 avaient occupé la zone sud dont Montluçon le 11 novembre, date symbolique. Installés dans les baraquements du camp de Villard à l'emplacement de l'aérodrome de Montluçon-Domérat. L'armée allemande investie la caserne Richemont le 27 novembre chassant les soldats français de l'armée d'armistice. L'état-major allemand s'installe dans un premier temps à l'hôtel de l'Univers, puis à l'hôtel de France et enfin à l'hôtel Terminus situé près de la gare. C'est donc là que se trouve le siège de la kommandantur en janvier 1943 (1).

Il y avait à peine quarante jours que l'occupant était dans la place.

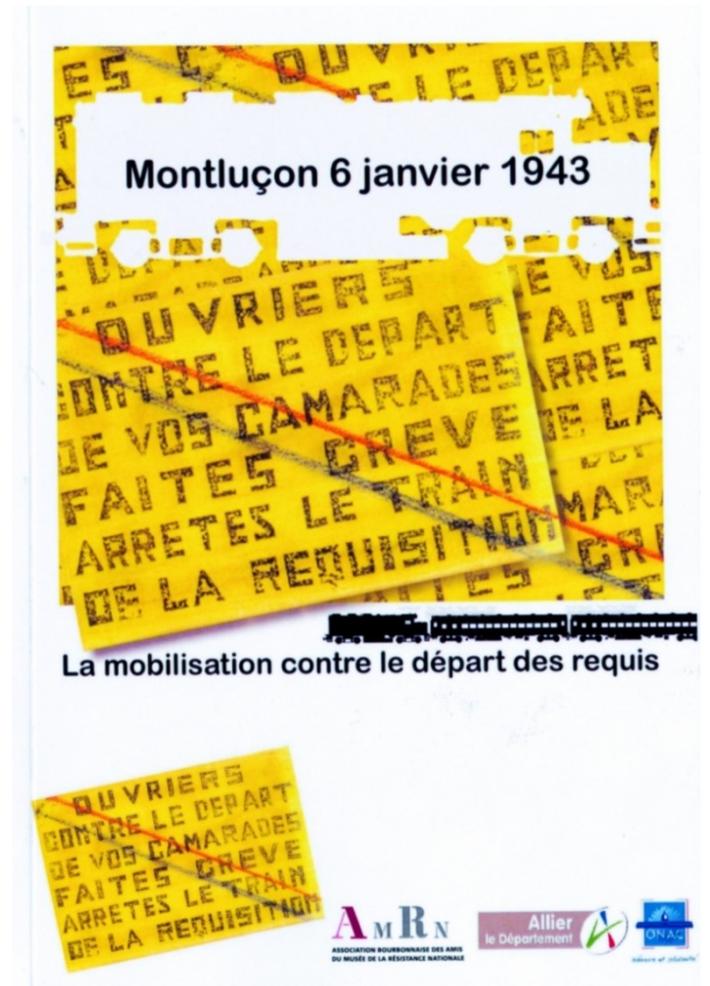
Ville industrielle et ouvrière

Il faut resituer Montluçon à cette époque, c'était une cité industrielle très spécialisée :

- dans la production et le travail du métal avec des usines comme Saint Jacques, les fonderies de Commentry, les Fers Creux....
- dans l'élaboration de pneumatiques, production rare et d'avenir à l'époque avec l'entreprise Dunlop,
- dans la production de technologies avancées à la SAGEM et la SAT....

Cette activité intéressait les Allemands qui en avaient besoin pour leur économie de guerre, ils pouvaient en bénéficier grâce à la condition d'armistice signée entre Pétain et Hitler. Des dirigeants et cadres d'entreprises françaises furent prêts à collaborer et mirent leurs

entreprises et leur savoir-faire au service de l'Allemagne.



Mais il fallait pour que cela fonctionne des ouvriers, techniciens, des hommes et des femmes qui savent manier l'outil pour produire les richesses. Ceux-là mêmes que les Allemands et les collaborateurs considéraient comme un réservoir de main d'œuvre, avec une toute autre conception de leur rôle. Ces travailleurs s'étaient donnés des structures de lutte et de défense. Le PCF avait été interdit en 1939 à la suite du pacte germano-soviétique, puis ce fut le tour de la CGT. Mais les hommes et les femmes qui n'étaient pas en prison continuaient le combat dans l'esprit qui était le leur avec leurs organisations promises à la clandestinité.

Des Résistants de la première heure

Des 1940, des mouvements de grève importants auront lieu dans les usines de Montluçon, aux mines de Buxières, de Saint Hilaire.... La docilité n'était pas l'apanage de ces salariés. Lorsque Laval, Pétain et Hitler décidèrent de recruter sur la base du volontariat la 'main d'œuvre' montluçonnaise dans sa masse réagit et s'insurge. Devant ce refus, les autorités vont mettre en place la politique de la relève, 3 ouvriers partants pour 1 prisonnier libéré. Ce fut un marché de dupes. Puis ce seront les réquisitions, un ouvrier pouvait être requis sur la base de listes données par les dirigeants zélés de l'entreprise s'appuyant sur la loi du 4 septembre 1942 portant sur « l'utilisation et l'orientation de la main

d'œuvre » puis ce fut la loi sur le service du travail obligatoire plus communément appelé le S.T.O (loi du 16 février 1943).

La manifestation

Mercredi 6 janvier 1943 une foule massive et diversifiée se rassemble à la gare de Montluçon convergeant des usines et des quartiers populaires pour empêcher le départ d'un train de travailleurs requis pour l'Allemagne. Des femmes, des hommes, des personnes âgées, des jeunes et des enfants se retrouvent dans ce mouvement. Ce ne fut pas un rassemblement spontané comme certains le disent, mais une manifestation de masse organisée. Il a fallu que des gens prennent la décision, organisent la communication, on disait alors « propagande », écrivent et diffusent des tracts, réalisent des papillons collés un peu partout, fassent des inscriptions sur les murs au goudron, que se rassemblent des gens d'opinions diverses à l'initiative de jeunes communistes, de femmes organisées pour appeler à cette lutte qui prirent contact avec des militants gaullistes et socialistes. Ils étaient clandestins et risquaient leur vie mais ils agissaient. Devant la pression populaire, la locomotive ne va pas démarrer, des femmes se couchent sur les voies. Le chef de gare, collaborateur notoire, tentera de la faire démarrer malgré tout, la force des manifestants l'en empêchèrent violemment. Le train ne partira pas, il prit le chemin de l'Allemagne deux jours plus tard. La démonstration avait été faite, dès ce moment, d'autres jeunes ne partirent pas, ils durent se cacher et pour certains entrer en Résistance. Ils étaient des réfractaires.

La jeunesse

Parmi ceux-ci la famille Bavay est à citer. Le père, Louis, tenait un magasin d'articles de pêche, place des trois Ayards, il était dans l'organisation de cette manifestation. Son fils, Tilou « il s'appelait Louis comme son père » était un responsable de la jeunesse communiste âgé de 20ans, il travaillait aux usines Saint Jacques. Avec Pierre Katz qui rédigea un tract en allemand pour le jeter autour de la caserne, Pierre Lardiller, 17 ans et demi, est apprenti à la SAGEM, entré à la JC, il participe à l'inscription au goudron sur les murs des usines et autres lieux. Accompagné d'Yves Bournaud, 16 ans, et de leurs camarades réalisèrent des graffitis avec des blaireaux de rasage. D'ailleurs une inscription est encore visible sur le mur du collège Jules Ferry. « Jeunes ne partez pas – rejoignez les FTP ».

Les femmes, les cheminots

La mère d'Yves, Marcelle Bournaud animait le comité des femmes dans la clandestinité, elle fut avec ses camarades un ferment de la préparation et de la participation des femmes à la manifestation.

Il y avait Léone et Cécile Barbat qui imprimaient des tracts avec des morceaux de linoléum (revêtement de sol). Les cheminots jouèrent un rôle important dans le succès de cette manifestation d'autant que le chauffeur-mécanicien de la locomotive furent ensuite arrêtés et emprisonnés à la prison de la Mal Coiffée à Moulins. Louis Guillien à la tête des apprentis jouera un rôle déterminant dans cette action accompagné des ouvriers des chemins fer.

Le témoignage de Jacques Guérard qui avait 17 ans à l'époque est édifiant « les gars étaient déjà dans les wagons quand nous sommes arrivés, ça criaient de partout, ce qui nous a galvanisé c'est l'immense Marseillaise qui a jailli et ensuite l'Internationale. Il y avait cet imbécile de chef de gare qui disait : *il faut en finir que le train parte* ». alors ce fut la débandade, il a fallu se coucher sur les voies, il y avait des femmes et des proches... les cheminots ont dételé la machine » Madame Tindillière, témoin et actrice de l'évènement se souvient :

« il y avait eu une intervention du Chef de Gare qui a donné l'ordre au conducteur et au mécanicien de partir, ils ont refusé, le chef de gare est monté dans le train pour le faire démarrer, il est descendu plus vite qu'il était monté »....

Répression

La police locale, vite dépassée fut relayée par les GMR (groupe mobile de réserve) mais les manifestants les repoussèrent à coups de jets de pierres. Débordés, ils appellent les Allemands à leurs secours. Deux camions de soldats descendent de la caserne et menacent les manifestants avec la mise en place de mitrailleuse selon le témoignage de Raymond Bonnichon. Suzanne Bidault se souvenait aussi « mais je peux dire que ce qui reste le plus gravé dans ma mémoire, c'est l'arrivée des Allemands. On a vu au niveau de la gare, sur les quais, un mouvement de foule et de repli, j'ai vu l'arrivée des soldats au pas de course en file indienne, ils ont établi un cordon entre la gare et au-delà du dépôt... l'arme pointée sur les gens, ils étaient menaçants et nous n'avions pas peur »

Devant cette répression, ordre est donné de dissoudre le rassemblement. La démonstration de masse avait été faite, les jeunes ne sont pas partis ce jour-là pour l'Allemagne nazie.

De l'usine au maquis

C'est une autre aventure qui commence pour certains de ces jeunes que je viens de citer. Tilou Bavay décide de ne pas rentrer chez lui, il est amené à Buxières les Mines par le Résistant Victor Cabanne qui le cachera et le conduira vers une planque. Son père est arrêté deux jours après, emprisonné, il s'évadera puis sera repris pour ses actes de Résistant et terminera sa vie au camp de déportation de Buchenwald. Tilou va continuer le combat, on le retrouvera dès le mois de mars à Meillard où avec Georges Gavelle, ouvrier lui aussi à Saint Jacques et qui vont avec l'appui de la population de ce cœur du bourbonnais organiser le maquis Hoche qui fut le premier dans ce secteur, à quelques kilomètres de Vichy. On retrouvera bien d'autres participants dans les actions futures jusqu'à la Libération de Montluçon et de l'Allier.

Jacky LAPLUME ■■■

Sources : « Et les Bourbonnais se levèrent » d'André Sérézat et « Montluçon 6 janvier 1943 », ouvrage collectif du Musée de la Résistance sous la conduite de Suzel Crouzet à l'appui de l'ouvrage épuisé de Jean et Suzanne Bidault

Illustrations

1 Monument réalisé en 1983 par Yves Girardeau situé devant la gare.

2 Dessins de Pierre Burlaud tiré de son ouvrage « mémoires d'ici ».

3 Photographie de l'inscription du mur du collège Jules Ferry

Comité Local de Vichy

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 FEVRIER 2016 - C.O.S DE VICHY

MALGRE une assistance moins fournie qu'à l'accoutumée, l'assemblée générale du Comité ANACR de Vichy a donné lieu à des échanges fructueux. Après le bilan moral dressé par le Président Alexandre Kaczerginski, le rapport financier et le bilan des activités de 2015 ont montré la vitalité de notre association. Le point fort de 2015 fut la journée du 27 mai organisée avec l'appui de la municipalité de Cusset, et en étroite collaboration avec les établissements scolaires du secteur. Monsieur Joseph Blethon en rappela les grandes lignes. Au cours de la discussion qui suivit, il fut évoqué les dispositions à prendre pour resserrer encore les liens tissés avec les jeunes des écoles, collèges et lycées. Utiliser les moyens modernes de communication comme les réseaux sociaux et le site internet départemental, élaborer des DVD ou des plaquettes illustrées, mettre en place des circuits de la

Mémoire, s'appuyer sur un réseau de correspondants dans chaque établissement scolaire ont été les pistes ouvertes pendant le débat. La transmission de la Mémoire nécessite aussi une synergie entre les associations locales qui œuvrent dans ce sens, notamment le Souvenir Français, les AFN-CATM ou l'AGMG-Maginot.

Pour 2016, outre la participation active à de nombreuses cérémonies patriotiques et mémorielles, le Comité de Vichy travaille à l'élaboration d'un programme pour la journée du 27 mai, qui s'articulera autour du thème : « Résistance et Occupation, vers la Citoyenneté des Femmes françaises ».

Henri DIOT ■■■

Une nouvelle association à Vichy

Centre International d'Etudes et de Recherches de VICHY sur l'Histoire de la France de 1939 à 1945 (ASSOCIATION LOI 1901)

A l'occasion de l'ouverture au public des archives de la période 1940/44, un groupe de vichyssois a souhaité créer une structure associative qui puisse, avant d'autres, développer des réflexions sur cette période de l'histoire nationale qui s'est déroulée dans notre ville.

Les professeurs Robert Paxton (université de Columbia) et Michael Marrus (université de Toronto) coauteurs de l'ouvrage Vichy et les juifs ont volontiers accepté d'être les présidents d'honneur des premières rencontres qui auront lieu le samedi 26 novembre 2016 à l'Hôtel Aletti.

Monsieur le professeur Mathias Bernard, président de l'université Blaise Pascal, auteur d'un ouvrage sur Les Droites en France dans la période de l'Entre-Deux Guerres, monsieur Olivier Wieviorka, professeur des universités à l'ENS Cachan qui s'est intéressé au destin politique des parlementaires français de 1940, monsieur Gilles Morin, professeur des universités, président de l'association des usagers du service public des Archives nationales, a étudié les relations entre les collaborationnistes parisiens et le gouvernement de l'Etat français. Tous ont donné leur accord de principe

pour être présents et faire une communication lors de ces rencontres ainsi que monsieur Pascal Gibert, professeur de classes préparatoires, qui parlera de l'épuration dans la ville et la région de Vichy.

Une table ronde à laquelle les rejoindront d'autres personnalités dont nous attendons les réponses clôturera ces premières rencontres l'après-midi. Elle sera animée par monsieur Jean-Pierre Rioux, historien, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale.

Toutes les informations utiles vous seront communiquées lors d'une assemblée générale constitutive de l'association fixée au samedi 23 avril à 10 H à l'Hôtel Aletti. Nous comptons vivement sur votre présence et vous remercions de nous apporter d'ores et déjà votre soutien en nous renvoyant le coupon joint.

Bien cordialement, pour le bureau,
Jacques THIERRY
37, bd de la Salle 03200 VICHY
0681378698
thiervichy@orange.fr



LES RENCONTRES DE VICHY « LA FRANCE DES ANNEES 1940-1944 »

Samedi 26 novembre 2016 (Hôtel Aletti).

Organisées par le Centre International d'Etudes et de Recherches de Vichy sur l'Histoire de la France de 1939 à 1945, Sous la présidence d'honneur de Robert Paxton, professeur émérite de l'université Columbia, et Michael Marrus, professeur émérite de l'université de Toronto, co-auteurs de l'ouvrage « Vichy et les juifs ».

9h	Ouverture des Rencontres	Président de Région ? Maire ? Recteur ? Président du CIERV
9h30 - 10h30	La place des années 1940-1944 dans l'histoire des droites françaises	Mathias BERNARD Président de l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand
10h30 - 10h45	Pause	
10h45 - 11h45	Le destin politique des parlementaires français de 1940	Olivier WIEVIORKA Professeur à l'ENS Cachan
11h45 - 12h30	L'épuration dans la ville et la région de Vichy	Pascal GIBERT Professeur CPGE Montluçon
	Pause déjeuner	
14h15 - 15h15	Les collaborationnistes parisiens et le gouvernement de l'Etat français	Gilles MORIN, professeur à la Sorbonne, Président de l'Association des usagers du service public des Archives nationales.
15h30 - 16h45	Table ronde : L'ouverture de nouvelles archives de la période 1939-1945 : quelles avancées pour la recherche ? Questions de la salle	Animateur : Jean-Pierre RIOUX, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, Pascal GIBERT Bénédicte VERGEZ-CHAIGNON, Gilles MORIN Olivier WIEVIORKA
16h30 - 17h	Remerciements et clôture	Président du CIERV

Les titres sont provisoires et n'indiquent qu'une idée générale. Ils seront modifiés en fonction des propositions des intervenants.

Un mémorial en chantier avec l'ANACR

La forme n'en est pas encore définitivement arrêtée ; un livre peut-être, ou au moins pour partie...

La collecte engagée...

La mémoire de la Résistance devient chose fragile au fil des ans qui nous séparent des événements et la perte inéluctable de leurs acteurs et témoins directs. Beaucoup a déjà été fait pour rassembler et préserver des connaissances indispensables aussi bien à la transmission intergénérationnelle qu'à la documentation de l'histoire.

C'est pour donner corps à un patrimoine mémoriel portant les valeurs fondamentales de notre démocratie, mais toujours menacées, que le Comité Départemental de l'ANACR engage tous ses comités locaux à s'investir dans la constitution d'un mémorial de la Résistance en Allier. Ce projet de longue haleine est aussi frappé d'une certaine urgence dès lors qu'il s'agit de recueillir le témoignage des acteurs survivants qui ne sont plus si nombreux.

Des lieux, des faits, des hommes...

Le travail le plus facile à réaliser portera sur l'inventaire des lieux de mémoire débouchant sur l'établissement d'une cartographie utile au développement d'une découverte touristique thématique de notre département.

Le second volet vise à inventorier les événements marquants qui ont émaillé les terres bourbonnaises d'une activité importante de la Résistance à proximité immédiate du pouvoir collaborationniste de Pétain installé à Vichy.

Le troisième enfin rendra justice à nombre de femmes et d'hommes le plus souvent discrets et trop longtemps muets sur les traces d'un passé pavé de drames, de souffrances et de peurs.

Rien n'est anodin, il n'y a pas de « petites choses sans importance » ... Aux côtés des membres de notre association, toutes celles et ceux qui peuvent apporter un témoignage, communiquer un document, signaler une information contribueront utilement à ce projet.

Comité Local Chantelle-Bellenaves-Gannat

Fusillé à 20 ans, Louis BORIS, sacré personnage qui revient de loin !



CET homme mérite d'être connu, reconnu, c'est pourquoi nous le présentons à ceux qui n'ont eu ni l'honneur, ni le plaisir de le rencontrer.

Cet ancien facteur a sillonné la région de St Pourçain sur Sioule puis Chantelle la majeure partie de sa carrière ; très apprécié des gens isolés pour ses nombreux services rendus, on peut le côtoyer tout en ignorant son passé tant il est discret et humble sur celui-ci, mais il se montre intarissable dès qu'on pousse sa porte. Il nous déballe alors dans son franc parler, d'une voix lourde d'émotion et de souvenirs ou empreinte de respect lorsqu'il évoque « son Pauv' père », ou « son frère », deux personnes très souvent citées dans son récit. L'entretien dure plus de deux heures, égrenées par le chant du coucou, en présence de Paulette, son épouse qui nous reçoit chaleureusement, toujours discrète et attentive.

Louis Boris, né en 1923 en Corrèze, a été incorporé au Chantier de Jeunesse d'où il a déserté en 43 pour rejoindre le 15^{ème} Bataillon FTP.

Précisons avant tout qu'il a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur par le Général de gendarmerie Choquet, lors de la commémoration du 8 mai 2008 à St Pourçain sur Sioule, il est aussi titulaire de la Médaille Militaire, du Combattant Volontaire de la Résistance, du Combattant et des blessés.

Membre du Souvenir Français dont il a été porte-drapeau durant 43 ans, et trésorier adjoint départemental. Toutes ces décorations pourraient être honorifiques si elles ne cachaient autant de souffrances physiques et morales. Il reconnaît dévorer la vie à pleines dents depuis qu'il a flirté avec la mort... Les présentations étant faites nous pouvons évoquer l'épisode qui bouleversa sa vie.

Son récit :

« Lorsque mes frères et moi avons rejoint notre frère aîné, conducteur de train, commandant au 15^{ème} Bataillon F T P (Francs-tireurs partisans) de Brive, on faisait sauter les ponts, les tunnels, attaquait les boches

dans leurs patrouilles quand ils nous cassaient les pieds. Nos armes étaient procurées par le parachutage. J'ai alors appris à tirer sur un tas de bois avec une mitrailleuse. Notre PC se trouvait dans les caves de l'école.

Dans Brive, une femme qui vendait des machines à coudre avait planqué le poste émetteur récepteur dans sa vitrine, dans une de ses machines, à la barbe de tous, les boches ne l'ont jamais trouvé. Mon frère commandant du bataillon, faisait les tracts, il était en relation avec les paysans, cela lui permettait d'espionner mais il ne fallait pas se tromper. Ainsi lorsque nous nous sommes enrôlés, notre Pauv' père nous a rassemblés, mes frères et moi, pour nous mettre en garde en nous disant :

Maintenant les gars, vous allez rentrer dans le maquis, tels que je vous vois partis, c'est ce que vous allez faire. Si vous devez vous trouver face à l'ennemi ne restez jamais face au tireur, mettez-vous de profil... si vous en avez la possibilité !

Eh bien, je dois la vie à mon père. Le 15 Avril 1944 à 4 heures du matin, j'étais avec mon père lorsque je les ai écoutés arriver. Nous avons tenté de nous sauver en sautant le mur derrière la maison. Là nous sommes tombés face à face avec une section de la phalange africaine (Compagnie qui était avec les allemands), c'est là que j'ai été fusillé. Ce n'est que par la suite, en rentrant de l'hôpital, que j'ai appris ce qui était arrivé à mon père et au village. »

Mais nous ne saurons pas tout et Louis poursuit pudiquement :

« Ce n'est pas que je ne me souviens pas, oh non, mais toute cette horreur... il y a des choses, c'est très difficile je ne peux pas dire... »

Quand le responsable a crié feu j'ai pivoté. Y'a deux choses qui m'ont sauvé : j'avais affaire à une section africaine, dirigée par deux anciens capitaines du 126^{ème} régiment d'infanterie de Brive qui avaient changé de côté, ils étaient cinq, saouls comme des bourris, ils

puaient la gnôle... j'ai donc pivoté sur moi. Je me rappelle qu'ils ont engueulé les gars : je vous ai dit de les arrêter, pas de les tuer ! Qu'est-ce que vous voulez que j'en fasse maintenant. Ce qui fait que je n'ai pris qu'une seule balle. Une balle, ça tient à pas grand-chose dans la vie, comme ça de profil elle est rentrée d'un côté et sortie de l'autre. La respiration rentrait donc par là et sortait de l'autre côté ; je me rappelle que ça faisait chuit, chuit... Je dois aussi la vie au directeur de l'hôpital et à une infirmière qui m'ont donné leur sang car j'en avais beaucoup perdu. La Bonne sœur directrice du pavillon de l'hôpital a été une mère pour moi, tous les jours elle me changeait de lit et j'ai su plus tard que c'était pour que je ne risque pas d'être dénoncé par quelqu'un qui me reconnaîtrait. J'ai été soigné à l'eau de vie, un demi litre par jour pour nettoyer. Ce fameux jour les boches avaient rassemblé notre village du « Saillant » dans le parc du château Mirabeau du Saillant, après avoir déposé un bidon d'essence devant chaque maison, je pense à Oradour. J'avais jeté mon revolver ; mon père qui a sauté le mur ils l'ont mitraillé, aucune balle ne l'a touché, il est rentré dans une grange. Il a été récupéré et mis avec les autres ; ils ont sorti une pauvre vieille de son lit, à moitié paralysée, ils l'ont traînée en chemise, là-bas dans le parc, soi-disant, moi j'ai pas vu, j'étais dans les vapes. Ils voulaient tous les tuer ils ont eu une chance inouïe, c'est que le propriétaire du château, Monsieur Bardon, - le père de celui qui a inventé le gazogène-, 80 ans, la crème des braves hommes, les a convaincus qu'il n'y avait pas de maquisards. Il y en a un qui a été touché, Jeannot Faugeron, qui était bien plus jeune que moi, un allemand se trouvant là l'a mis en joue. Le jeune gars ne s'est pas dégonflé, il lui a arraché le fusil et l'a foutu en l'air ; mais l'autre a attrapé le fusil et l'fumier, il l'a abattu, la balle a traversé entre la plèvre et le cœur ; lui s'en est tiré d'une belle, il a guéri plus vite que moi.

Propos recueillis par

C'était 4h30 du matin, j'avais été hospitalisé vers 10 heures. Ils ont arrêté 25 personnes. Il y avait un jeune maquisard qui venait de Paris, c'était un collabo milicien, il en a désigné 25 qui ont été emmenés en prison de Tulle. Ils ont été relâchés. Six ont été déportés à Neuengamme, dont mon père qui est mort là-bas, pendu, à 60 ans, le 23 octobre 44. Tous sont morts sauf un, un de mes meilleurs copains, c'est grâce à lui que j'ai su. J'ai eu aussi le témoignage d'un déporté d'un patelin entre Tulle et Brive qui avait reçu l'ordre de pendre mon père, il a refusé catégoriquement et est revenu de Neuengamme à la libération. Une stèle a été érigée avec le nom des cinq déportés, tous les ans je vais à la commémoration.

Un de mes frères a été arrêté. ils se sont rendus afin que les autres soient libérés, ils ont été prisonniers politiques à Limoges. Heureusement pour eux Limoges a été libéré la veille où ils devaient être fusillés.

La Corrèze a été libérée.

A notre question : Et si c'était à refaire ?

Ah NON je ne le referai plus, des horreurs, c'est que c'est quelque chose quand vous avez devant vous quelqu'un que vous ne connaissez pas, qui ne vous a jamais rien fait ... »

Louis a précisé aussi ses deux noms de résistant : « Pétrole 2 » car son frère s'appelait « Pétrole » et « Bordasse Pierre ». Il nous raconte aussi l'anecdote de son père (il avait fait la guerre I4-18, au 126^{ème} régiment d'infanterie sans jamais une égratignure !) qui avait été marqué en 14, au Bois Le Prêtre quand il avait vu un français et un allemand côte-à-côte auprès d'un chêne et qui se sont enfoncé les baïonnettes dans le ventre ; ils étaient restés là, pendus tout debout contre l'arbre. La faute de dirigeants fanatiques... vous avez vu une guerre intelligente, vous ?

Jacques JAUNIN, Nelly & Mireille THUIZAT ■■■

Journée nationale de la Résistance

... avec le comité local Chantelle Bellenaves Gannat

Les membres du comité local de l'ANACR invitent les habitants de Chantelle et alentours à assister à la cérémonie commémorative de la création du Conseil National de la Résistance, le 27 mai 1943 par Jean MOULIN à l'initiative du Général DE GAULLE au

Monument aux Morts le 27 mai 2016 à 17h30.

La cérémonie avec dépôt de gerbes se déroulera en présence de Monsieur André BIDAUD, maire et conseiller départemental accompagné de son premier adjoint Monsieur Pascal PALAIN.

... avec le comité local Meillard-Le Montet

Chaque année la commémoration du 27 mai est organisée dans une commune différente de notre secteur.

Le 27 mai 2016, c'est à Rocles que le comité local de l'ANACR invite la population et les élus à se retrouver pour célébrer la mémoire de la création du Conseil National de la Résistance et le valeureux souvenir des femmes et des hommes qui luttèrent jusqu'à la victoire au péril de leur vie pour redonner à la France la liberté et

la démocratie, et le rétablissement de la République.

Les commémorations matérialisent notre attachement au passé, aux valeurs portées dans les luttes fondatrices de notre idéal républicain ; mais elles éclairent aussi la lecture du présent. Le 27 mai prochain devant le monument aux Morts de Rocles, c'est sous les yeux de l'enfant dont le buste rehausse la pyramide et qui nous dit « apprenons à supprimer la guerre » que nous invoquerons la paix.

La Libération des camps nazis

LE 27 janvier 1945, les troupes de l'Armée Rouge entrent dans le camp d'Auschwitz-Birkenau, où 7000 survivants faméliques jettent aux yeux de ces soldats, puis à ceux du monde entier, l'horrible réalité de l'extermination de masse programmée par la folie hitlérienne.

Cette date anniversaire a été choisie par la France depuis 2003 comme la journée de la mémoire de la Shoah et de prévention des crimes contre l'humanité dans les établissements scolaires. Chaque année, les enseignants et les membres de la communauté éducative sont invités à mener, avec les élèves et avec les jeunes qu'ils encadrent, une réflexion sur les événements qu'ont constitué la Shoah et les génocides avérés et reconnus commis au 20^{ème} siècle. Depuis 2006, la journée du 27 janvier est proclamée par l'ONU : Journée mondiale du souvenir des victimes de la Shoah. En 2009, la Journée du 27 janvier devient « Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'Humanité ».

Par ailleurs, depuis 1954, la journée nationale du souvenir des victimes de la déportation instituée par la loi, honore la mémoire de tous les déportés sans distinction. Elle se déroule chaque année le dernier dimanche d'avril. Cette date avait été retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps, et parce qu'elle ne se confondait avec aucune autre célébration nationale ou religieuse existante.

Près d'un million et demi de victimes sont mortes dans ce seul camp d'Auschwitz, plus de 10 millions ont péri dans les ghettos, sous les balles des « einsatzgruppen » ou dans l'univers concentrationnaire nazi. Ceux qui ont survécu ont été marqués à jamais, dans leur chair, et dans leur esprit. Le silence a, pour certains, été un refuge, tandis que la parole ou toute autre forme d'expression a, pour d'autres, permis d'exorciser un vécu inimaginable, inconnu jusqu'alors dans la mémoire de l'humanité.

Charlotte DELBO

Ainsi en est-il de Charlotte Delbo, qui coucha sur le papier (« Aucun de nous ne reviendra ») ses souvenirs des camps d'Auschwitz et de Ravensbrück dès que sa santé le lui permit après sa libération.

Eugène LAURENT

Son parcours de Büchenwald à Ravensbrück, en passant par Peenemünde puis Dora, constitue une expérience unique de l'univers des camps nazis. Témoigner auprès des jeunes collégiens et lycéens est sans doute encore pour lui une thérapie nécessaire afin de ne pas se laisser submerger par le flot des images insoutenables enfouies au plus profond de son être. Pour eux, les rescapés, la vie a repris, avec des blessures plus ou moins cicatrisées, mais pour beaucoup, au corps anéanti, la libération n'offrit qu'un bref sursis.

Lucienne DEPRESLE

Lucienne a été arrêtée le 21 mars 1944, chez elle, au village « Les Champs » sur la commune de Meillard, en même temps que sa fille Simone et deux Marseillais



réfractaires au STO réfugiés dans leur famille. Janine Dufour, habite le même village depuis toujours, elle a quinze ans au moment des faits, elle raconte :

« Le 21 mars, au cours de la matinée, les hommes sont dans les champs à boucher les clôtures. C'est le jour de la tournée du boulanger qui stationne au portail de chez Martel. Ma maman est déjà repartie quand des voitures font irruption dans la cour de la ferme Depresle. Position est prise autour du village, certains se ruent sur Lucienne et la frappent durement au visage, elle est méconnaissable ; le contenu de la camionnette du boulanger est jeté dans la mare. Lucienne est obligée de rentrer dans la cuisine où l'interrogatoire continue. Simone est interrogée dehors. Elle comprend qu'ils recherchent son frère Jean (leurs renseignements sont bons, ils savent que Jean est sorti la veille, ce que dément Simone). On lui présente des photos, elle comprend qu'on confond ses deux frères, Lucien et Jean, elle les laisse dans l'erreur. Ils fouillent la maison et font main basse sur les bijoux et de l'argent ; ils recherchent des armes (un fusil-mitrailleur est enterré à l'extérieur), ne trouvent rien. Simone et Lucienne sont mises nez au mur, les mains sur la tête ; la fouille du village continue : chez ma mère, deux réfractaires au STO sont arrêtés...

Accompagnés par ma maman, ils rejoignent Simone et Lucienne, les rejoindront aussi le père Berthomier et sa





belle-fille Odette. Après plus d'une heure dans cette position inconfortable, la mère et la fille sont poussées dans une traction, les deux STO dans une autre, direction saint-Pourçain, puis dans l'après-midi, la « Mal Coiffée ». Simone avait quinze ans ce 21 mars 1944... Simone sera libérée le 5 juin, le 30 juin, Lucienne quitte Moulins pour le fort de Romainville puis Ravensbrück, où elle arrive le 7 juillet par le convoi n° 235 ; elle y reçoit le matricule 44708, commence alors pour elle un terrible calvaire...

En avril 1945, une nouvelle arrive « aux Champs » : Lucienne est rapatriée et hospitalisée à Annemasse. (Elle a été libérée avec 300 autres femmes par le Comité International de la Croix-Rouge le 9 avril). Son époux Francis et ses deux fils, Lucien et Jean la rejoignent immédiatement, et j'imagine sa joie de les revoir bien vivants, et d'avoir de bonnes nouvelles de Simone. Les siens feront le nécessaire pour la ramener chez elle, mais hélas, dans quel état ! Je porte toujours en moi la vision que j'ai eue quelques jours plus tard en entrant dans sa chambre : ce visage jauni, les dents paraissant plus longues, cette figure émaciée, aux yeux enfoncés, ce sourire triste où je retrouvais malgré tout la Lucienne de ma petite enfance. Je n'ai pas vu son corps amaigri et martyrisé, mais j'imaginai toute la souffrance qu'il portait. Le 8 mai 1945, les cloches sonnent à toute volée pour célébrer la victoire, Lucienne demande qu'on ouvre

la fenêtre de sa chambre pour qu'elle puisse mieux entendre. Son bonheur retrouvé fut de courte durée, elle décédait le 25 mai. Ma maman procéda à sa toilette funèbre et me raconta son dos plein de pus quand elle voulut la soulever pour la vêtir. Ses obsèques eurent lieu à Meillard en présence d'une foule considérable. A-t-on le droit d'oublier ? Non, mais rappeler cette bestialité faite humaine, oui. »

Comme Lucienne Depresle, beaucoup de rescapés des camps de la mort n'ont survécu que peu de temps après leur libération. La barbarie a eu raison de leur volonté et de leur résistance, la libération ne leur a offert qu'un peu de répit. Et des parents, des épouses, des maris, des enfants ont porté et portent encore le poids écrasant de la perte d'un être cher, et du souvenir traumatisant de leur fin tragique. Il est donc de notre devoir d'éviter que, selon le mot d'Elie Wiesel, « Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli ». Les plaques, les stèles, les monuments, les cérémonies, les journées commémoratives vont dans ce sens, et permettent de rappeler inlassablement les faits et porter ces valeurs qui ne sont pas de simples mots : droits de l'Homme, tolérance, solidarité, justice. Les actualités nationales et mondiales nous rappellent chaque jour l'impérieuse nécessité du travail sur l'Histoire et du devoir de Mémoire.

Henri DIOT ■■■

SARL **BERTHOMIER**
* **BB** **BOURDOIS**

4 TAXIS
toutes Distances
06 78 09 39 19
GRAND MONOSPACE
jusqu'à 6 passagers

2 Ambulances
VSL
04 70 45 44 86
Liaison radio SAMU

23 route de Saulect - 03500 ST POURÇAIN SUR SIOULE

LES VIGNERONS DE

Saint-Pourçain

BLANC- ROUGE - ROSÉ

Ouvert tous les jours de mai
à septembre
Vente au détail
Dégustation gratuite

3 rue de la Ronde - 03500 ST POURÇAIN SUR SIOULE
04 70 45 42 82 - www.vignerons-saintpourcain.com

Comité Local de Saint Pourçain-Voussac-Montmarault

Le Comité Local de l'ANACR Saint Pourçain-Voussac Montmarault veut que les valeurs de la Résistance soient respectées.



C'EST sur la commune de Cesset, terre de résistance (*), que le Comité ANACR de St-Pourçain-Voussac-Montmarault a choisi de tenir son assemblée générale. Le Maire Guy Massé, a accueilli les anciens résistants et amis de la Résistance à la salle polyvalente en présentant les caractéristiques et les atouts de sa commune. Le président Jacky Cartoux a tenu à apporter sa profonde reconnaissance à l'égard de communes qui soutiennent sans condition l'action du comité. Il a cité bien évidemment, Cesset, mais aussi Bayet, Verneuill, Lafeline. Il a regretté que, depuis l'officialisation de la date du 27 Mai, Journée Nationale de la Résistance, n'ayant plus la maîtrise de l'organisation le comité doit

se soumettre aux exigences d'un protocole imposé. A ce sujet, l'assistance unanime demande que partout où le 27 Mai est commémoré les valeurs de la résistance soient respectées, que les messages de l'ANACR soient lus sans conditions préalables (par des collégiens si possible) et que le « Chant des Partisans » soit diffusé. Le Comité se propose de venir en aide aux élèves qui participent au Concours de la Résistance et de la déportation, en mettant à leur disposition des documents ou archives. Le président a aussi dénoncé les prises de position de certains hommes politiques qui veulent remettre en cause des dates historiques (le 19 Mars dernièrement) ou d'autres d'extrême droite qui diffusent

des messages de haine encourageant le racisme et la xénophobie.

Pour conclure, Jacky Laplume, président départemental, s'est réjoui du dynamisme dont font preuve les membres du comité saint pourcinois qui à ce jour compte 63 adhérents.

Christian BERTRAND ■■■

(* C'est à Mont-Journal que 3 FTPF furent fusillés par une colonne allemande le 30 Août 1944. A l'issue de l'assemblée générale, le Comité leur a rendu hommage en déposant une gerbe à la stèle.



Flashez ce QRCode avec votre smartphone pour accéder au site Internet de l'ANACR 03...

Pour continuer à recevoir « Résistance Allier », les abonnés veilleront à s'acquitter de leur abonnement annuel (10 €) à régler par chèque à l'ordre de l'ANACR-Allier, adressé à Michel HENRY – Les Merlots – 03240 LE THEIL

RESISTANCE ALLIER

TRIMESTRIEL – 1^{er} TRIMESTRE 2016 - N° 68 – mars 2016.

Editeur : Comité Départemental de l'Allier ANACR - 1bis, rue du Carvert – 03500 Saint-Pourçain sur Sioule

Abonnez-vous, faites abonner des amis à « Résistance-Allier », adressez votre chèque établi à l'ordre de l'ANACR (10 € par abonnement) à Michel HENRY – Les Merlots – 03240 LE THEIL.

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : |_|_|_|_| Ville : _____

Chers lecteurs,

Pensez à transmettre par courrier au directeur de publication à la rédaction de votre journal les informations, dates de vos manifestations, initiatives et événements divers, témoignages ainsi que les illustrations et photos qui s'y rapportent.

Pensez également à signaler à la rédaction de votre journal les éventuelles erreurs d'adresses postales. Merci.

Directeur de publication :

Jacky LAPLUME

18, rue du Cimetière - 03440 BUXIERES LES MINES

Secrétaires de Rédaction

Frédéric BLANC

7 rue des Carons - 03220 LURCY-LEVIS

Daniel LEVIEUX

8 route du Cheval Blanc - 03240 TRONGET

dlevieux@wanadoo.fr

N° CPPAP 0916 A 05388

Validité jusqu'au 30/09/2016

IMPRIMERIE :

« à vos marques communication SARL »
03500 SAULCET